

Enjeux Val Durance Ouest

Dans le cadre du projet de SCOT, le Cahier de Recommandations des Secteurs à Enjeux présente l'ensemble du Val Durance comme un secteur unique couvrant l'ensemble du nord de la Métropole. Ce choix pourrait laisser penser à un espace homogène partageant des caractéristiques communes et des enjeux identiques.

En vérité il n'en est rien. Si d'un point de vue géomorphologique la Durance et sa vallée constituent bien une entité géographique physique, d'un point de vue « fonctionnement territorial » il apparaît bien difficile de considérer l'ensemble du Val Durance comme une entité socioéconomique unique et homogène. Il convient en réalité de distinguer deux secteurs, peu liés entre eux, avec des caractéristiques bien différentes (par ailleurs physiquement séparés par le « Seuil de Gontar » au pont de Cadenet) :

Le Val Durance Est (Venelles, Pertuis, Le Puy Sainte Réparate, Meyrargues, Peyrolles, Jouques, Saint Paul lès Durance, Saint Estève Janson : **49474 habitants et 24111 emplois**). Ce secteur est largement pourvu en activités économiques diverses et en emplois. Une dynamique économique et démographique cohérente et raisonnable y est envisageable dans le respect des règles ZAN de réduction de consommation d'espace (notamment agricole)

Le Val Durance Ouest (La Roque d'Anthéron, Charleval, Vernègues, Alleins, Mallemort, Lamanon, Sénas : **25234 habitants et seulement 6546 emplois**) : secteur à vocation uniquement agricole, peu pourvu en emplois et en services, mais aujourd'hui ouvert à une forte dynamique de périurbanisation résidentielle consommatrice des meilleures terres nourricières de la Métropole et génératrice de problèmes de déplacement. La dynamique résidentielle en cours doit y être freinée et les espaces agricoles véritablement protégés. La croissance démographique devrait y être ralentie à un niveau inférieur à la croissance moyenne de la Métropole et conditionnée à un rééquilibrage préalable en termes de création d'emplois et de services locaux.

Éléments de diagnostic

Le cahier de recommandations ne donne aucun élément chiffré sur les spécificités des secteurs à enjeux. Pour pallier ce manque, voici ci-après quelques données partielles permettant de mieux prendre conscience des problématiques propres au secteur Val Durance Ouest.

PLH et Val Durance Ouest

Par rapport à la population présente, les communes du nord de la Métropole et du Val Durance sont celles pour lesquelles le PLH a fixé les plus forts objectifs annuels de construction de logements (et donc de croissance démographique). Voir [Réflexions sur le PLH](#)

Le PLH prescrit en moyenne pour la métropole un objectif de production de logements de 5.8 nouveaux logements chaque année pour 1000 habitants présents.

Cet objectif moyen est largement dépassé dans les communes du Val Durance et tout particulièrement dans le Val Durance Ouest. Les objectifs fixés par le PLH y sont en effet les suivants :

- 6.9 nouveaux logements/an à Venelles
- 7.1 au Puy Ste Réparate
- 10.3 à Pertuis
- 10.6 à Mallemort
- 11.8 à La Roque d'Anthéron
- 14.2 à Sénas

Les dérives de la périurbanisation en cours

Deux exemples démontrent clairement la dynamique en cours :

Vernègues : Selon les [données INSEE](#), la croissance démographique de la commune de Vernègues a été de 3.8% entre 2014 et 2020. Soit 10 fois la croissance de la Métropole !!!

Mallemort : Alors que la commune de Mallemort a créé 25.5 résidences principales par an entre 2009 et 2020 ([Dossier INSEE](#)), le PLU adopté en octobre 2017 et le PLH adopté en février 2024 ont fixé un objectif de 65 logements/an.

De janvier 2019 à début 2024, des permis d'aménager ou de construire ont été accordés pour plus de 350 logements (soit plus de 70 logements/an).

Au-delà de ces permis déjà accordés, la commune souhaite lancer 9 ha d'étalement urbain sur des espaces agricoles irrigables dans le but de créer 180 logements supplémentaires ! Pour cela, une modification n°3 du PLU a été lancée en décembre 2023 afin de contourner les l'esprit et les prescriptions de la loi ZAN...

D'autres communes sont sans nul doute concernées par ce type de dérive (Sénas ?), le cahier de recommandations du SCOT n'évoque absolument pas ces particularités du secteur Val Durance Ouest.

Le déficit d'emplois locaux

Le bassin de vie Val Durance Ouest ne crée aucun emploi :

- **Bilan SCOT Agglopoie Provence** : Alors que l'objectif SCOT était de créer 223 emplois /an (Bilan Scot page 17), le secteur Val Durance/Alpilles a gagné 917

habitants et perdu 4 emplois entre 2011 et 2016 (Bilan SCOT Agglopoie Provence page 18). Voir [Bilan SCOT Agglopoie Provence](#)

- **INSEE Mallemort** : augmentation de 304 habitants entre les recensements 2015 et 2020 et disparition de 27 emplois entre 2014 et 2020
- **INSEE Bassin de vie de Mallemort** (Mallemort, Alleins, Charleval, Mérindol, Puget) : augmentation de 1253 habitants entre 2014 et 2020 et disparition de 16 emplois

Curieusement, cette particularité du Val Durance Ouest et ce déséquilibre majeur entre la dynamique de l'habitat et la stagnation voire la régression de l'emploi local n'est absolument pas évoqué dans le cahier de recommandations !

Transports en commun et autres services

Il convient de rappeler les récentes évolutions suivantes :

- En 2019 : suppression de la ligne 87 reliant le Val Durance Ouest à Aix en Provence d'un côté et Cavaillon de l'autre (mais aussi reliant entre-elles des communes proches : Lambesc, Cazan, Sénas, ...)
- En 2019 : suppression de la ligne I2 (liaison locale de proximité entre Mallemort, Alleins et Cazan)
- En 2022 suite au transfert de la compétence Transport à la métropole, la suppression du ramassage scolaire en campagne sur la commune de Mallemort a été envisagée ! Une pétition des parents a été nécessaire pour maintenir ce service public au travers d'une convention avec la commune...

Pour la commune de Mallemort, l'analyse des déplacements domicile-travail fait apparaître 4 axes principaux de mobilité pendulaire vers :

- Aix et Marseille (320 personnes concernées)
- Salon (285)
- Zone étang de Berre (240)
- Cavaillon et Avignon (125)

Alors qu'aucun emploi n'est créé dans la zone, que l'on supprime les services de transport en commun, et que bien d'autres services de proximité sont déficients, est-il raisonnable de poursuivre la dynamique de périurbanisation résidentielle actuellement en cours ?

Quels enjeux pour le Val Durance Ouest ?

Le Val Durance Ouest et ses terres agricoles irrigables constituent la principale zone agricole nourricière de la Métropole. Afin de préserver ce potentiel pour les générations futures, **un enjeu majeur du secteur Val Durance Ouest est de freiner la croissance démographique en cours** et de piloter sur toute la durée du SCOT une croissance démographique cohérente de la croissance moyenne de la Métropole et adaptée à la dynamique de l'emploi local. Le PLH doit notamment être rapidement revu en cohérence avec les orientations validées par le PADD.

Il convient par ailleurs de :

- Arrêter l'explosion résidentielle en cours dans certaines communes (Sénas, Mallemort, La Roque d'Anthéron...)
- Rattraper le déficit en emplois locaux accumulé ces dernières années : créer des emplois productifs et permettre notamment le développement des activités productives de proximité (petites zones d'activités réservées à l'artisanat et au secteur agroalimentaire).
- Sanctuariser les espaces irrigués et développer l'activité agricole alimentaire (respect de la loi ZAN, zone agricole protégée, aides à l'installation et à la transmission des exploitations de maraichages/fruits et légumes, remise en culture des friches, ...)
- Corriger la disparition des services de mobilité et créer de nouveaux services locaux adaptés aux besoins de la population en place
- Préserver les paysages et les petites villes et villages où il fait encore bon vivre.
- Préserver et réhabiliter le patrimoine bâti, renaturer et redynamiser les centres villes, ...

Comme partout ailleurs dans la Métropole, il convient de revoir le modèle de développement des dernières décennies afin de prendre véritablement en compte les besoins des habitants présents dans chaque bassin de vie, ainsi que le bouleversement environnemental en cours.

Association La Parole aux Citoyens, le 30 mai 2024